

Babylonia trouve intéressant de proposer en regard l'une de l'autre ces deux «fenêtres» sur d'autres visions et sur des publics apprenants si différents qui demandent une approche «inverse». En effet, l'article de Cahuzac et Châteaureynaud, qui aborde le sous-titrage pour comprendre un texte parlé, propose *le texte du son* alors que la contribution de Maha Itma, qui démontre la nécessité, pour les étudiants arabophones, de dire à haute voix un texte écrit pour le saisir, évoque *le son du texte*.

Comprendre le français mais à haute voix

Maha Atmeh (Itma) | Naplouse (Palestine)

This study was applied on Palestinian students learning French as a second foreign language in a BA program for future teachers of the language. It aims at identifying the nature and the origins of learning difficulties encountered by these students in learning French. This article focuses specifically on “reading aloud” as a learning strategy deemed “inappropriate” for understanding written documents in French. This practice proved to be a source of learning difficulties encountered by the students of French. To better understand this concept, we inquire about its origins, its functions and its influence on learning by adopting a dual approach: linguistic and socio-cultural.

Dans cet article, nous cherchons à saisir la fonction de la lecture à haute voix comme pratique d'apprentissage du français langue étrangère à l'Université An-Najah en Palestine. L'enseignement du français dans le contexte palestinien s'inscrit dans un projet de coopération bilatérale franco-palestinien qui favorise des méthodologies fonctionnelles pour enseigner la langue. Le programme de français¹ à l'Université a pour objectif majeur de préparer des diplômés formés en didactique du FLE.

Nous avons mené une étude auprès de la totalité des étudiants (entre 18 et 25 ans) apprenant le français au sein de ce programme. Nous leur avons soumis un questionnaire, suivi d'un entretien, dans le but de dégager les pratiques d'apprentissage estimées inadéquates et susceptibles de générer des difficultés linguistiques. Cette étude nous a permis de repérer une pratique répandue parmi la majorité des étudiants palestiniens dans la compréhension écrite: la lecture à

haute voix. Autrement dit, l'étudiant ne comprend le texte qu'il lit que s'il le verbalise. Comme la lecture à haute voix est difficilement praticable en classe de langue, notamment s'il s'agit d'un examen ou d'un exercice de lecture silencieuse, les étudiants rencontrent des difficultés dans la compréhension des documents écrits. Pour mieux comprendre ce phénomène, il est important: de déterminer les raisons pour lesquelles un étudiant palestinien a besoin de verbaliser le texte pour le comprendre; de vérifier s'il y a un rapport entre la compréhension et la verbalisation du message, et de définir si la lecture à haute voix est une pratique inadéquate d'apprentissage et génère des difficultés.

Que veut dire «Comprendre à haute voix»? Lecture à haute voix vs lecture silencieuse

Nous entendons par lecture à haute voix une verbalisation du texte écrit, une sonorisation d'une lecture silencieuse (Foucambert, 1976) issue d'une culture et de coutumes spécifiques au pays (Jean, 1999). Opposer la lecture à haute voix à celle silencieuse paraît pertinent pour comprendre cette pratique et son rapport avec la compréhension du texte. Foucambert (1976) explique que la lecture à haute voix est une pratique très ancienne à laquelle la lecture silencieuse individuelle s'est substituée fort lente-

ment, selon des procédures complexes tant sur le plan sociologique que sur le plan pédagogique. Elle se réduit à des usages rituels comme dans les pays de l'extrême orient qui adoptent cette méthode dans leurs pratiques religieuses, magiques et poétiques. Plusieurs pédagogues se sont intéressés à cette pratique, notamment Charmeux (1988) qui adopte une approche pluridisciplinaire (linguistique et psychologique) pour attirer l'attention sur la comparaison des codes de l'oral et de l'écrit. Dabène (1987) considère cette activité comme un «déchiffrage» et non pas une lecture. Il explique que lorsqu'on demandait aux élèves de lire le texte à haute voix, l'explication de l'enseignant suivait après. Une lecture à haute voix peut être une lecture mécanique sans rien comprendre. Un autre cas spécifique à cette activité, très pratiquée par les enseignants, est celle de la dictée. Elle a pour objectif de faire acquérir et améliorer l'orthographe en langue maternelle et en langue étrangère. Les écoles palestiniennes adoptent cette pratique, non seulement pour faire de la dictée, mais aussi pour lire la leçon, les versets du coran ainsi que le poème.

Lecture, écriture et oralité

La lecture à haute voix amène à clarifier le lien entre écriture, lecture silencieuse et oralité. Cette pratique ne précède pas la maîtrise de la lecture silencieuse; c'est une forme spécifique de lecture qui, à l'école et en dehors de l'école, dissimule une multitude de fonctions originales (Jean, 1999). La répétition de lectures oralisées ralentit et alourdit l'élan des apprentissages en les enfermant dans des contraintes formelles. L'élève reconnaît et mémorise des mots, sans percevoir les structures sémantiques des syntagmes et des phrases qu'il lit. La lecture à haute voix gêne l'acte de lecture véritable en le ralentissant (trois fois plus lente que celle des yeux) et en détournant l'attention des indices visuels non prononçables qui constituent la structure fonctionnelle de la langue écrite (Charmeux, 1988). Ceci éclaire à la fois le processus de mémorisation qu'utilise le public palestinien pour apprendre et sa lenteur pour comprendre un texte. Le son que l'étudiant produit en lisant les mots est reconnu par l'oreille qui va lui donner du sens. C'est «l'oreille lectrice» selon Jean (1999) ou «l'image auditive» selon Dabène (1987). Ce dernier considère que l'absence ou la présence de la voix est l'une des caractéristiques de la situation de lecture: «il s'agit de savoir si le circuit psycho-cognitif qui va de 'l'œil au sens' sollicite ou non l'intervention d'une 'image auditive', une fois dépassé le stade des premiers apprentissages» (1987: 15). Il suppose que cette activité permet de rendre observables certaines stratégies de saisie et de traitement des données graphiques par le lecteur. L'activité de lecture à haute voix se fait dans une situation ludique pour soi ou pour autrui ou dans une situation communicative pour autrui. Cependant, dans notre cas, il s'agit d'une lecture qui a des fins d'apprentissage pour soi et non pas pour autrui et en dehors de toute activité ludique.

Lecture oralisée et mémorisation

Etablir le lien entre mémoire et lecture est une piste à explorer pour mieux saisir le fonctionnement de la lecture oralisée. Chez un arabophone, la notion de lecture porte principalement sur la reconnaissance de ce que l'on connaît déjà plutôt que sur la découverte du nouveau:

En terre arabe, pour comprendre un texte il faut l'avoir vocalisé correctement. [...] Lire, dans une certaine mesure, c'est se souvenir; la première faculté à développer est donc la mémoire qui permet d'enranger des textes et de prévoir dans la page, en vertu d'une certaine prosodie, de régularités poétiques, de contraintes syntaxiques ce qui se trouve en bout de ligne et au début de la suivante (Abback, Bossuyt, 1983: 78).

Ceci souligne le rôle important de la mémoire dans l'acte de la lecture pour ce public et la reconnaissance de ce qu'il sait déjà. En d'autres mots, développer la compétence de mémorisation devient une nécessité pour effectuer la tâche de lecture. La lecture à haute voix facilite ainsi la compréhension du fait qu'on entend le mot qu'on lit et donc on fait appel à la mémoire auditive et visuelle pour comprendre le sens. Les étudiants lisent à haute voix afin de saisir le message. En effet, il s'agit d'une lecture pour soi et



Magritte, La lectrice.

Chez un arabophone, la notion de lecture porte principalement sur la reconnaissance de ce que l'on connaît déjà plutôt que sur la découverte du nouveau.

non pas pour les autres, technique qui sert à faire entendre à soi-même un texte qu'on lit des yeux. C'est une tâche partagée entre la mémoire visuelle et la mémoire auditive qui aide en même temps à développer la compétence de mémorisation.

Et les pratiques culturelles?

Les pratiques culturelles aident à prendre conscience de la complexité que présentent les actes de lecture. Dans le contexte palestinien, les coutumes arabo-musulmanes expliquent la signification de la lecture à haute voix. L'étude du coran, à titre d'exemple, nécessite une lecture verbalisée, pratique essentielle pour son apprentissage. Cette lecture a des règles spécifiques qu'il faut respecter pour lire correctement les sourates². C'est aussi le cas pour apprendre un poème: il faut le lire à haute voix en respectant l'intonation spécifique à la poésie arabe.

Il est intéressant d'établir le lien entre la lecture à haute voix et les difficultés de compréhension écrite en français. Certes, la compétence linguistique de l'apprenant est importante à considérer pour déterminer sa capacité de compréhension d'un texte. Néanmoins, la culture éducative du pays influence considérablement ses pratiques d'apprentissage, pratiques susceptibles d'être inadéquates dans un contexte précis d'apprentissage.

Pour compléter cette analyse, des trois aspects mentionnés au début de cette contribution, nous notons qu'il est nécessaire pour un étudiant palestinien, habitué à verbaliser le texte, de lire à haute voix non seulement pour comprendre le message mais aussi pour mémoriser l'information. La mémori-

sation constitue une pratique primordiale dans l'apprentissage: chez un public arabophone, apprendre sous-tend mémoriser. La mémoire visuelle de l'apprenant est liée à sa mémoire auditive, raison valable pour conditionner sa compréhension à la visualisation ainsi qu'à la verbalisation. La difficulté réside dans le contexte institutionnel, comme le note Bange (1992), qui se distingue par son rythme contraint et son horaire réduit ne permettant pas l'application de cette pratique. Cette limitation est sans doute contraignante dans ce contexte qui exige des procédures collectives pour l'apprentissage sans prendre réellement en considération les habitudes individuelles de chaque apprenant.

Conclusion

Les étudiants palestiniens verbalisent un texte écrit pour tenter de le comprendre. L'écart considérable entre les approches pédagogiques innovatrices pour enseigner le français (qui favorisent la réflexion et la compréhension globale) et les pratiques d'apprentissage issues d'une culture éducative «traditionnelle» (qui se basent principalement sur le «par cœur») se traduit dans des difficultés que les étudiants éprouvent en lisant le français. Comme la lecture à haute voix ralentit la lecture en général, cette lenteur peut être considérée comme un handicap au niveau pratique pour comprendre. Les pratiques d'apprentissage sont donc influencées largement par les coutumes éducatives du pays et se manifestent dans les comportements individuels et collectifs, conscients ou inconscients des apprenants.

Notes

¹ Programme de BA: bac +4.

² On appelle la lecture oralisée du coran 'Tajweed' (lecture ralentie en respectant les règles de lecture coranique), ou 'Tartile', la même lecture mais plus rapide. Les règles de lecture coranique comprennent la façon d'articuler les sons, le respect de la liaison, les caractéristiques des phonèmes et l'importance de leur ordre dans le mot, le respect de l'intonation et l'exercice de la langue avec la répétition.

Bibliographie

Abback, I. & Bossuyt, M. (1983). Transfert de pédagogie: pour qui?, jusqu'où?, comment? *Le français dans le monde, septembre*, N° 179, 77-80.

Bange, P. (1992). A propos de la communication et de l'apprentissage de L2 (notamment dans ses formes institutionnelles). *Acquisition et Interaction en Langue Etrangère*, N°1, 53-85.

Charmeux, E. (1988). *La lecture à l'école*. Paris: Editions CEDIC, 5e édition.

Dabène, M. (1987). *L'Empan œil-voix: contribution à l'analyse du savoir-lire*. Université Stendhal: Grenoble 3, Edition Ellug.

Foucambert, K. J. (1976). *La manière d'être lecteur*. Paris, Albin Michel.

Jean, G. (1999). *La lecture à haute voix: Histoire, fonctions et pratiques de la 'lecture oralisée'*. Paris: Les Editions de l'Atelier / Les Editions Ouvrières.

Maha Atmeh (Itma)

docteur en didactique du FLE et en sociolinguistique et actuellement chef du département de français à l'Université An-Najah à Naplouse en Palestine, j'ai exercé le métier de formation de formateurs de langues et d'enseignement du FLE à l'université An-Najah ainsi que dans des lycées palestiniens. Mon intérêt porte particulièrement sur l'apprenant de français: ce qu'il pense, ce qu'il éprouve et comment il se comporte pour apprendre. Les études que j'effectue ont pour but d'améliorer la performance de l'apprenant en le rendant plus conscient de ses propres pratiques et des conditions de l'apprentissage.